



Annexe du projet pédagogique

Vacances d'été 2021

ALSH DE BERTHECOURT



n°0600259CL000120 (vacances)

Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III.	RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	4
	1) Les reunions de l'équipe d'animation	5
	2) L'équipe d'encadrement	8
	3) La répartition des enfants	11
IV.	L'EVALUATION DU PROJET CONCERNANT LES VACANCES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
V.	CONCLUSION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

I. Introduction

Dans cette annexe vous trouverez les objectifs pédagogiques des vacances, le fonctionnement de l'accueil de loisirs, ainsi que l'équipe d'animation et de restauration. Les vacances ont lieu du mercredi 07 juillet au vendredi 30 juillet 2021 et du lundi 23 août au mardi 31 août 2021.

II. Les objectifs pédagogiques

L'équipe d'animation doit mettre en place des projets d'animation et des séances d'activités avec des objectifs qui répondent aux objectifs pédagogiques. Les objectifs pédagogiques peuvent aussi être atteints lors des temps de la vie quotidienne et dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs et des périscolaires.

Permettre l'autonomie dans la vie quotidienne :

*Mise en place de repères spatio-temporels
Aménagement des espaces
Participation aux tâches
Enfiler ses chaussures, mettre son manteau etc..*

Permettre à l'enfant d'être plus autonome :

*Mise en place de repères pour les affaires de l'enfant
Mise en place de repères pour le rangement des jeux, jouets, dessins...
Mise en place d'espaces aménagés (espace dinette, dessins, jeu de constructions...)*

Favoriser l'éveil de l'enfant :

*Proposer une activité manuelle artistique en lui montrant des techniques et le laisser créer selon son imagination
Intervention de personnages imaginaires leur donnant des défis à travers des lettres, vidéos, Poupées imaginaire créé par l'équipe pédagogique.*

Développer l'expression et la créativité de chacun :

*Mise en place d'activités manuelles, culturelles, théâtrales
Mise en place d'un espace d'expression (art plastique)
Mise en place d'un cahier / support d'expression*

Permettre l'accessibilité à tous à une diversité de pratique culturelle :

Proposer des activités variées autour de la lecture, des contes, des chants, des danses

Aménager des temps de loisirs laissant le choix aux enfants :

*Laisser des cases vides dans les plannings, laisser la parole aux enfants pour exprimer leurs envies, leurs souhaits de jeux, de sport, d'activité manuelle et les mettre en place dans la mesure du possible. / Mettre en place des temps de bilan avec les enfants
Créer des temps d'échange avec les enfants pour co-construire les plannings des vacances scolaires ensemble.*

Développer des notions de partage, d'entraide et solidarité :

Mise en place d'activités en groupe qui nécessitent la coopération / donner aux enfants des moyens de prendre des initiatives et des décisions / mise en place de jeux coopératifs / proposer des réalisations collectives / aborder le harcèlement scolaire avec les primaires, sensibiliser et accompagner.

Permettre à l'enfant de découvrir le patrimoine local :

Organisation de sorties autour de chez lui / mise en place d'activités leur permettant de découvrir leur environnement proche (tradition, art culinaire de la région etc..)

Adapter les rythmes de la journée à l'âge du public et ses capacités :

*Temps calme / temps de sieste / temps libre / accueil échelonné
alternance d'activités (temps libre / temps fort / jeux sportif / activité manuelle / jeu collectif / jeu individuel..)*

Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant :

Respecter la législation / ne pas laisser le matériel dangereux à la portée des enfants (concevoir l'aménagement de l'espace en fonction des enfants pour qu'ils puissent évoluer en autonomie dans un espace sécurisé) / avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès des enfants et de la famille / être à l'écoute des enfants à tout moment de la journée

Adapter l'activité à l'âge du public et à ses capacités :

Être observateur et à l'écoute des enfants / connaître les besoins et les attentes de chaque tranche d'âge (proposer des activités selon les caractéristiques des enfants, et selon leur besoin en terme de développement : physique, psychomoteur, intellectuel, affectif et social)

III. Rappel du fonctionnement de l'accueil de loisirs

Journée type

- 07h00 : ouverture de l'accueil de loisirs
- 07h00 à 9h30 : Accueil du matin échelonné des premiers enfants
- 07h00 à 9h00 : Les enfants ayant ramené une collation peuvent la manger
- 08h45 à 9h30 : Ateliers d'accueil proposés par les animateurs avec différentes thématiques. (Les jours où il n'y a pas de sortie en fonction des possibilités)
- 10h00 à 10h15 : appel des enfants et répartition dans les groupes
- 10h15 à 11h30 : Activités par groupes d'âge
- 11h30 à 11h45 : Temps libre sous surveillance des animateurs, coin jeux ou jeux extérieurs
- 11h30 à 12h00 : départ ou arrivée des enfants
- 12h00 à 13h00 : Repas à la cantine
- 13h00 à 13h30 : Temps libre sous surveillance des animateurs, coin jeux ou jeux extérieurs
- 13h30 à 14h00 : départ ou arrivée des enfants
- 13h30 à 14h00 : Temps calme : coin lecture, coloriage, jeux de construction, jeux de société
- 13h45 à 14h00 : préparation des maternelles pour la sieste
- 14h15 à 15h45 : sieste pour les maternelles
- 14h00 à 14h15 : Rangement du centre
- 14h15 à 15h45 : activités par groupe d'âge
- 16h00 à 16h30 : goûter
- 16h30 à 19h00 : Départ échelonné des enfants
- 17h00 à 18h00 : Reprise des ateliers de départ proposés par les animateurs avec différentes thématiques (les jours où il n'y a pas de sortie en fonction des possibilités)
- 19h00 : fermeture de l'accueil de loisirs

Les différents temps de repas

L'accueil de loisirs ne propose pas de petit déjeuner aux enfants dans la matinée. Les parents qui le souhaitent peuvent fournir à leurs enfants une collation qui sera à consommer avant 9h00.

Durant le temps du midi (12h00 - 13h00) ; les enfants mangent à la cantine du SIBEPOVI :

Les temps de repas seront organisés de manière à inviter les enfants à goûter à tous les aliments pour une éducation alimentaire équilibrée.

Le repas doit être un moment convivial et respectueux. Pour cela l'enfant doit se sentir en sécurité et avoir la possibilité de vivre ce moment à part entière.

Les animateurs se doivent d'être présents avec les enfants du début jusqu'à la fin du repas.

Le repas est un moment privilégié de discussion et d'échanges. Ils sont aussi garants du calme et du débarrassage des tables.

Le moment de goûter est aussi important, il doit se faire dans un moment calme et par groupe d'enfants. Les goûters sont composés d'un fruit ou laitage accompagné d'un biscuit ou d'un gâteau. Le goûter est pris en charge par le SI.BE.PO.VI.

Le moment du goûter est l'occasion de faire un bilan journalier avec les enfants.

L'animateur veille à ce que chaque enfant s'exprime. Il tiendra compte des remarques dans ses préparations futures.

Le temps d'accueil

Une grande qualité d'accueil est indispensable. Un animateur assure l'accueil au bureau situé à l'entrée. Il ouvre aux parents qui arrivent et qui partent.

Des temps sont mis en place pour permettre à l'enfant d'arriver sur le centre en fonction de son rythme.

L'animateur est disponible, garant de la sécurité affective et de la sécurité physique au fur et à mesure de l'arrivée des enfants.

Il garantit que chaque enfant puisse participer aux ateliers de son choix en mettant en place des règles de vie.

Il joue avec les enfants et s'assure du dynamisme de son atelier.

L'animateur accueille les parents et développe un moment d'échange entre parents-enfants-animateurs. L'organisation des temps d'accueil varie selon les propositions des animateurs et le nombre d'animateurs présents.

Les activités

L'activité au sein de l'accueil de loisirs se fera en fonction des objectifs pédagogiques, cependant elle restera ouverte : c'est à dire qu'elle tiendra compte de l'envie de l'enfant.

Les activités seront adaptées à l'âge, aux capacités, aux besoins et au rythme de l'enfant, pour les 3/5 ans, elle doit être accompagnée de temps de coupures.

L'animateur est référent, le rangement fait partie intégrante de l'activité et sa préparation doit être faite en amont.

Un retour au calme est nécessaire après l'activité.

Les activités seront de manière globale plutôt manuelles et d'expression (le matin) et des activités dites de plein air (l'après midi). Ces types d'activités ne sont bien évidemment pas exhaustifs et l'équipe d'animation doit développer ces champs d'activités en proposant diverses idées (chant, théâtre, expression corporelle, sportive etc.) en fonction du matériel, des capacités et des besoins des enfants.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	ACTIVITÉS / Jeux / sorties / sport
Permettre l'autonomie dans la vie quotidienne :	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de repères spatio-temporels • Aménagement des espaces • Participation aux tâches • Enfiler ses chaussures, mettre son manteau etc.. •
Permettre à l'enfant d'être plus autonome :	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de repères pour les affaires de l'enfant • Mise en place de repères pour le rangement des jeux, jouets, dessins... • Crée ta danse • Jeux de société • Jeux musicaux • Parcours vélo • Parcours de motricité • Sortie au parc de jeu (mettre ses chaussures, son manteau etc.. seul avant la sortie) • jeux des formes et couleurs •
Favoriser l'éveil de l'enfant :	<ul style="list-style-type: none"> • Sortie au château de Chantilly • Sortie à la ferme d'animation du Larris • Sortie à la Piscine de Chambly • Équitation à Ponchon • Parc Hérouval • Parc de Chedeville • Château gonflable • Sortie au parc Marcel Dassault • jeu du parachute • Bob le scientifique • jeux d'eau et toboggan bâche • Jeux de piste

<p>Développer l'expression et la créativité de chacun :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sceau de la plage • Fabrication de boîte à crayons • Création d'un set de table • Création de Mandalas • Autoportrait en graines • Création de porte clef en plastique fou • Boite à mouchoir • Création en pâte auto-durcissante • Création de petits bateaux • Création d'un attrape rêves
<p>Permettre l'accessibilité à tous à une diversité de pratique culturelle :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture à la bibliothèque de l'école de Berthecourt • Cinéma rural • Initiation au ping-pong • Tableau façon Archiboldo • Peinture à l'aquarelle • Initiation au tir à l'arc • Origami • Jeux de croquet et mini-golf • Initiation badminton
<p>Aménager des temps de loisirs laissant le choix aux enfants :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le planning d'activité des matinées ou après-midi restent à définir par les enfants (Jeu ou activité ou sport au choix des enfants)
<p>Développer des notions de partage, d'entraide et solidarité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Balle aux prisonniers • Jeux collectif au city stade de Berthecourt • Jeux de relais aquatique • Jeux sportif • Jeux olympique • Balle aux prisonniers

permettre à l'enfant de découvrir le patrimoine local :

- Balade en forêt dans Berthecourt
- Randonnée à pied jusqu'à Noailles
- Randonnée à pied jusqu'à Ponchon
- Balade en vélo jusqu'à Bailleul sur Thérain
- Sortie au parc de la Fraternité de Hermes
- Balade à vélo jusqu'à Villers saint sépulcre
- Rallye photo des monuments dans Berthecourt

1) Les réunions de l'équipe d'animation

Pour les vacances :

L'équipe participe à plusieurs réunions avant le début de l'accueil de loisirs pour la préparation de la période de vacances et l'installation dans les locaux.

Elle participera également pendant l'accueil de loisirs à :

- Des réunions **Chaque vendredi midi pendant l'heure du repas** afin de faire un point sur la semaine passé et celle à venir. (le jeudi si le vendredi il y a une sortie)
- Des réunions quotidiennes si nécessaire afin d'aborder des problèmes rencontrés.

Puis une réunion en fin de centre : pour effectuer le bilan complet des vacances et effectuer le rangement des locaux et l'inventaire du matériel.

2) L'équipe d'encadrement

La direction :

La direction de l'accueil de loisirs est confiée à une directrice, une directrice-adjointe :

Directrice : Mme GENNEQUIN Charlène diplômé du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport mention loisirs tout publics (BPJEPS LTP), du Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur(BAFA) et du Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC1).

Directrice-adjointe: Mme DESPREZ Odile diplômé Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD), BAFA et PSC1)

Une directrice BAFA + de 21 ans avec de l'expérience dans la direction : Mme KOZSTELA Natacha (pour la semaine du 23 au 27 août. (Maximum 37 enfants)

Elles sont garantes du bon fonctionnement de la structure aussi bien au sein de l'équipe qu'avec les enfants et leurs familles. Elles veillent au bon déroulement de la journée et mettent tout en œuvre pour que le projet pédagogique vive dans la structure à travers les activités et les projets proposés aux enfants. Elles accompagnent les animateurs et les stagiaires dans leurs projets et leurs formations. Elles transmettent les informations acquises à la présidente, la directrice régisseur du SIBEPOVI, aux élus et font le lien entre les familles et le syndicat.

Elles associent les parents à la vie du centre et peuvent mettre en place des projets en sollicitant l'expertise professionnelle de certains.

L'équipe de direction se réserve le droit de remettre en cause une activité, une démarche de travail, une attitude de l'équipe si celle-ci ne lui semble pas en accord avec le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

L'équipe de direction impulsera une dynamique à l'équipe :

- En veillant au respect de chacun et à l'équilibre dans la répartition des rôles au sein de l'équipe

- En animant les réunions de travail où elle favorisera les discussions entre les personnes, la réflexion sur ses pratiques ainsi que l'esprit d'initiative.
- En étant à l'écoute, fait confiance et respecte son équipe.
- En ayant un rôle de formateur et de référent pour son équipe qui propose des outils pédagogiques lorsqu'il y a des besoins.
- Elle doit expliquer les règles et les réglementations à son équipe pour pouvoir mieux les faire appliquer.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle a en charge les gestions quotidiennes de l'accueil de loisirs (administrative ,financière et matérielle).

Même si le directeur et l'animateur ont des rôles distincts il n'en demeure pas moins que nous sommes une équipe qui va dans le même sens.

L'équipe d'animation est composé de :

- Diplômés BAFA et PSC1 : DESPREZ Odile, MARQUES CLARA, KOSZTELA Natacha, MARTORANA Noémie et GENNEQUIN Charlene. Les animatrices titulaire du PCS-1 sont habilitées à être assistantes sanitaire. Elles soignent, remplissent le cahier d'infirmier et informe la direction.
- Diplômés BAFA : PERROTTE Mélanie,
- Stagiaire BAFA : DOUBLET Lucas
Il découvre les différents aspects du métier d'animateur et est amené à effectuer des temps d'animation encadré / aidé par un animateur diplômé.
- Un animateur ponctuel : Anthony BERTRAND

L'équipe de restauration scolaire est composé :

D'une responsable de restauration : Mme FENDRICH Isabelle

D'agents de restauration : Mme GUIBAUT PETIT Océane

Le personnel de restauration doit tout faire pour consacrer son temps en priorité à la qualité du service offert aux enfants.

Il fera en sorte que le temps de repas soit agréable et convivial.

Il est responsable de la mise en place du couvert, du réchauffage des plats et de leur présentation aux enfants.

Le personnel assure le service, il participe au déroulement harmonieux du repas. Notamment il aide le personnel d'encadrement : à découper la viande, éplucher les fruits...etc.

Il incite les enfants à goûter les plats présentés.

Il veille à l'entretien des locaux et du matériel après le repas.

Il participe conjointement avec le personnel d'encadrement à privilégier un climat serein qui fera du temps de repas un moment agréable.

RAPPEL : Le rôle de l'animateur lors d'une journée type :

- 7h00 : ouverture de l'accueil de loisirs. ***Il ouvre le rideau de la porte d'entrée, descend les chaises des tables, sors les jeux pour les ateliers d'accueil. Il relève la température du réfrigérateur.***
- 7h00 à 9h30 : Accueil échelonné du matin, ***il doit être disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant, il communique avec les familles. Sur la feuille d'inscription il scanne le code barre de l'enfant et met du feutre fluo sur la croix du matin.***
- 7h00 à 9h00 : Les enfants ayant ramenés une collation peuvent la manger, ***il veille à ce que l'enfant jette ses déchets et il nettoie la table si besoin.***
- 7h00 à 9h55 : Temps libre sous surveillance des animateurs, des ateliers sont proposés : jeux de constructions, activité manuelle, jeux de société. ***Il veille à ce que l'enfant ne soit pas en retrait dans un coin et il l'incite à jouer, lui propose une activité, un jeu ou joue avec lui.***
- 10h00 à 10h15 : appel des enfants et répartition dans les groupes, ***il se réfère à la feuille d'inscription et vérifie les présences et les absences.***
- 10h15 à 11h30 : Activités par groupes d'âges, ***il est présent pour encadrer le groupe, mène et participe à l'activité, il intègre les enfants en retrait.***
- 11h30 à 11h45 : Temps libre sous surveillance des animateurs, coin jeux ou jeux extérieurs. ***Il veille à ce que l'enfant ne soit pas en retrait dans un coin et il l'incite à jouer, lui propose une activité, un jeu ou joue avec lui.***
- 11h30 à 12h00 : départ ou arrivé des enfants. ***il doit être disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant, il communique avec les familles. Il note à la main l'heure d'arrivée ou de départ de l'enfant sur la feuille de présence.***
- 12h00 à 13h00 : Repas à la cantine. ***Il est garant du calme à table, du bon déroulement du repas, il sert les enfants, aide à couper si besoin et il incite les enfants à goûter à tout. Il débarrasse les tables.***
- 13h00 à 13h30 : Temps libre sous surveillance des animateurs, coin jeux ou jeux extérieurs. ***Il veille à ce que l'enfant ne soit pas en retrait dans un coin et il l'incite à jouer, lui propose une activité, un jeu ou joue avec lui.***
- 13h30 à 14h00 : départ ou arrivé des enfants. ***il doit être disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant, il communique avec les familles. Il note à la main l'heure d'arrivée ou de départ de l'enfant sur la feuille de présence.***
- 13h30 à 14h00 : Temps calme ; coin lecture, coloriage, jeux de construction, jeux de société. ***L'animateur est garant du calme. Il propose des activités calme il joue et participe avec les enfants.***
- 13h45 à 14h00 : préparation des maternelles pour la sieste. ***L'animateur qui est responsable de la sieste écrit la liste des enfants dans le cahier prévu à cet effet. Il s'assure que les enfants passent aux toilettes, qu'ils prennent leur doudou et tétine, il les aide à s'habiller avant le partir pour la sieste.***
- 14h15 à 15h45 : sieste pour les maternelles. ***Il veille à ce que la pièce soit calme afin que les enfants trouvent le sommeil, il reste dans la pièce et ne s'endort pas afin d'être présent pour les enfants.***
- 14h00 à 14h15 : Rangement de l'accueil de loisirs. ***Il veille à ce que les enfants rangent ce qui a été sorti lors du temps calme.***
- 14h15 à 15h45 : Activités par groupes d'âges. ***il est présent pour encadrer le groupe, mène et participe à l'activité, il intègre les enfants en retrait.***

- 15h45 à 16h : Temps calme + Toilette. ***Il veille à ce que les enfants passent tous aux toilettes avant de les faire asseoir à table afin de se calmer avant la distribution du goûter.***
- 16h à 16h30 : goûter. ***Il fait la distribution du goûter et veille à ce que chaque enfant ai ce qu'il faut pour boire et manger. Il s'assure que les enfants débarrassent leur table. Il lave les tables et il passe un coup de balai si nécessaire.***
- 16h à 19h : Départ échelonnés des enfants. ***Il doit être disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant, il communique avec les familles. Sur la feuille d'inscription il scanne le code barre de l'enfant et met du feutre fluo sur la croix du soir.***
- 19h00 : fermeture de l'accueil de loisirs. ***Il veille à ce que l'accueil de loisirs soit rangé, sort les poubelles le jour où il le faut, met les chaises sur les tables, ferme le rideau de la porte d'entrée, éteins les ordinateurs et l'imprimante ainsi que les lumières. Il relève la température du réfrigérateur et vérifie que les appareils électro ménagé soient éteints.***

3) La répartition des enfants

Les enfants sont répartis dans trois groupes.

Les groupes sont séparés, dans l'accueil de loisirs lors des temps d'accueil.

Lors des temps d'activités les trois groupes sont séparés de la manière suivante ;

- Le groupe 1 est dans une partie de la grande salle de l'accueil de loisirs.
- Le groupe 2 est dans l'autre partie de la grande salle de l'accueil de loisirs.
- Le groupe 3 est dans la deuxième partie de la cantine. (partie non utilisé pour la restauration)

Au vu des conditions sanitaires actuelles le protocole en vigueur sera mis en œuvre tout au long de ses vacances.

Des tables pour chaque groupe seront mises en place.

Les enfants doivent se laver les mains à leur arrivée ainsi qu'après l'appel du matin, avant le repas, après le repas, à chaque passage aux toilettes, avant le goûter et à chaque fois que ce sera nécessaire.

Lors des repas les enfants mangeront par groupe à distance des autres groupes.

Durant les périodes de vacances scolaires les plus petits utilisent le dortoir de l'école situé au-dessus de l'accueil de loisirs et/ou la salle de bibliothèque. (la bibliothèque dispose de l'espace suffisant pour y mettre les matelas et d'un rideau occultant pour permettre aux enfants de dormir dans la pénombre.)

DATES	Nombre d'animateurs	Nombre d'animateurs présents	GROUPE 1 Petite section et moyenne section	GROUPE 2 Grande section, CP et CE1	GROUPE 3 CE2, CM1, CM2
Vacances de Juillet 2021 Du 19 au 23 juillet	Du 07 au 10 juillet 3J 6 anims + 1 directeur	Charlène, Kelly, Odile, Clara, Glynis, Natacha, Mélanie,	Glynis et Kelly Charlène si besoin	Odile et Mélanie Charlène si besoin	Natacha et Clara
	Du 12 au 16 juillet 4J 7 anims + 1 directeur	Charlène, Kelly, Odile, Clara, Glynis, Natacha, Mélanie, Noémie	Clara et Noémie Charlène si besoin	Odile, Kelly et Mélanie	Natacha et Glynis
	Du 19 au 23 juillet 5J 7 anims + 1 directeur	Charlène, Kelly, Odile, Clara, Glynis, Natacha, Mélanie, Lucas	Natacha et Glynis Charlène si besoin	Kelly, Clara et Lucas	Odile et Mélanie
	Du 26 au 30 juillet 5J 6 anims + 1 directeur	Charlène, Clara, Glynis, Noémie, Odile, Mélanie, Lucas	Clara et Noémie Charlène si besoin	Odile et Lucas Charlène si besoin	Mélanie et Glynis
Vacances d'août 2021	Du 23 au 27 août 5J 6 anims dont 1 directeur par dérogation	Natacha, Clara, Glynis, Noémie, Kelly et Lucas	Clara et Glynis	Noémie et Natacha	Kelly et Lucas
Lundi 30 et mardi 31 août	6 anims dont 1 directeur Pré rentrée des petites sections	Charlène, Kelly, Odile, Glynis, Natacha, Lucas	Glynis et Kelly	Odile et Charlène	Natacha et Lucas

responsable / référent du groupe : il s'assure du bon déroulement de la journée et informe les collègues et la direction de tout incident ou problème rencontré avec les enfants ou les parents. Le responsable du groupe n'est pas obligatoirement responsable lors d'une sortie (se référer au tableau récapitulatif des sorties)

IV. L'évaluation du projet concernant les vacances

Le temps de l'évaluation est important parce qu'il permet de mieux comprendre ce qui a été réussi, mais aussi de faire le point des erreurs commises pour améliorer les actions futures. L'évaluation est un acte important pour les projets à venir.

Évaluer le projet, c'est, en prenant du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet pédagogique ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces. Évaluer c'est en comparant les résultats attendus aux résultats obtenus, mesurer leur écart et travailler à le réduire.

L'évaluation du projet est primordiale afin de pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs et se fixer des objectifs plus adaptés pour la période de vacances suivante. En effet, les objectifs doivent répondre à un diagnostic et être simples, atteignables, et mesurables (indicateurs) dans le temps.

L'évaluation est réalisée à partir des données des différents acteurs concernés.

Les enfants,

A la fin de chaque journée, un temps d'échange permet de connaître la satisfaction des enfants quant à leur journée et aux activités proposées.

Les familles,

Elles font part régulièrement de leurs avis en direct en échangeant avec les animateurs ou la direction. C'est grâce à ce lien régulier et de confiance que les familles n'attendent pas pour faire part de leurs problèmes et inquiétudes.

L'équipe d'animation,

Les réunions permettent à l'équipe d'animation de faire les bilans des journées, des semaines et de rectifier si besoin afin d'atteindre les objectifs définis au préalable.

Ces réunions permettent de réfléchir sur des pratiques professionnelles et sur des situations précises, de faire le bilan des actions et d'améliorer les conditions d'accueil.

V. conclusion

Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis, tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter, c'est grâce à ça que notre travail pourra être de qualité. Notre travail est centré sur les enfants, c'est pour eux que nous sommes là et notre rôle est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant.

Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, pourquoi l'on pose tel ou tel acte, pourquoi telle ou telle réaction. L'équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place. La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble, arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants.